



Syndicats CGT et UGICT-CGT

Rennes – Ille et Vilaine



Rennes, le 22 octobre 2019

Cher(e) collègue,

**Vous êtes éligible afin de devenir un acteur (trice) du dialogue social au sein du Comité Social et Économique (CSE), sur la liste électorale du 2<sup>ème</sup> Collège : agents de maîtrise, techniciens, cadres.**

Les élections se déroulent du **28 novembre au 5 décembre**. La date limite du dépôt des candidatures est le **lundi 18 novembre**. La CGT et l'UGICT-CGT se proposent de recueillir **votre candidature au plus tard le jeudi 14 novembre**.

**Les prérogatives du CSE dans les régies de moins de 50 salariés sont :**

- La présentation à l'employeur des réclamations individuelles ou collectives relatives dont le salaire,
- la promotion de la santé, de la sécurité et l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise ainsi que la réalisation d'enquêtes en matière d'accident du travail ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel.
- le droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique et mentale ou aux libertés individuelles dans l'entreprise, en cas de situation de danger grave et imminent ainsi qu'en matière de santé publique et d'environnement.
- En outre, l'employeur doit consulter le CSE en matière, notamment, de licenciements économiques collectifs, de reclassement d'un salarié reconnu inapte et de congés payés.

**8 bonnes raisons d'être sur une liste CGT ?**

- **Un accompagnement** par une structure professionnelle locale regroupant d'autres ouvriers et employés des collectivités de la ville et de la métropole, un soutien sur le plan départemental et national
- **Une action sur les conditions de travail**, sur le salaire, sur la reconnaissance et la formation
- **Une participation à la vie de l'entreprise** qui est un droit
- **Un espace de liberté** : la CGT est un lieu où les salariés agissent en toute indépendance des pouvoirs économiques et politiques
- Une mobilisation pour la **résorption de la précarité**
- Une revendication pour **l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes**
- **Un positionnement** : la CGT a pour vocation de défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés qui sont différents de ceux de l'employeur
- **Des valeurs** de solidarité, de liberté, d'égalité, de démocratie, de paix et de lutte contre toute forme de discrimination.

Christine LESUR

Secrétaire Générale de la CGT

Philippe CHAVROCHE

Secrétaire Général de l'UGICT-CGT

Contact : CGT et UGICT-CGT, 8 place de Torigné – 35200 Rennes

[cgt@rennesmetropole.fr](mailto:cgt@rennesmetropole.fr) - [ugict-cgt@rennesmetropole.fr](mailto:ugict-cgt@rennesmetropole.fr)

Sites internet : <http://villederennes.reference-syndicale.fr> - <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/>

Nous vous remercions de votre retour à :

[ugict-cgt@rennesmetropole.fr](mailto:ugict-cgt@rennesmetropole.fr)

☎ 06 87 38 16 55



---

**Comité Social et Économique de la Régie à autonomie financière de l'Assainissement  
de Rennes Métropole**

**2<sup>ème</sup> COLLEGE : agents de maitrise, techniciens, cadres**

Je soussigné(e) .....

né(e) le ..... à .....

Téléphone professionnel : .....Téléphone personnel :.....

déclare, par la présente, faire acte de candidature à l'élection des représentants du personnel pour le 2ème collège du Comité Social et Économique, liste présentée par **la CGT**.

Je déclare également ne pas être candidat(e) pour le même scrutin sur une liste présentée par une autre organisation syndicale.

Fait à Rennes, le :

Signature du (de la) candidat(e)

Contact : CGT et UGICT-CGT, 8 place de Torigné – 35200 Rennes  
[cgt@rennesmetropole.fr](mailto:cgt@rennesmetropole.fr) - [ugict-cgt@rennesmetropole.fr](mailto:ugict-cgt@rennesmetropole.fr)

Sites internet : <http://villederennes.reference-syndicale.fr> - <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/>